

■ PUBLIC - PREREQUIS

- Dirigeants d'entreprises, cadres dirigeants, cadres de production, responsables des services, chargés de prévention et membres du CHSCT

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Pouvoir identifier et gérer le risque de responsabilité pénale et civile de l'entreprise.
- Identifier les responsabilités en cas d'accidents, de maladies professionnelles ou de mise en danger d'autrui.

■ PEDAGOGIE

- Alternance entre apports juridiques et expériences vécues

Durée :

- Formation : 1 jour

Document remis :

- Chaque stagiaire reçoit un document de synthèse
- Attestation de formation

PROGRAMME

NOTIONS DE RESPONSABILITES

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Les interférences entre ces deux types de responsabilités

RESPONSABILITE PENALE

- Infractions issues du Code pénal :
 - Atteintes involontaires à autrui
 - Notions de mise en danger
- Infractions issues du Code du travail :
 - Délits en matière d'hygiène et sécurité
 - Contraventions

RESPONSABILITE CIVILE

- Faute inexcusable
- Faute intentionnelle
- Droit commun de la responsabilité civile :
 - Indemnisation des proches
 - Responsabilité vis-à-vis des tiers

PERSONNES RESPONSABLES

- Responsabilité des personnes physiques
- Responsabilité des personnes
- Délégation de pouvoir et de responsabilité

LES PEINES APPLICABLES

- Aux personnes physiques
- Aux personnes morales

LE SYSTEME JUDICIAIRE

- Mécanismes